

Conditions générales pour les billets des Jeux Invictus de 2017 à Toronto*

Ces Conditions générales s'appliquent aux Billets émis pour les Jeux Invictus de 2017 à Toronto pour assister à tout événement au Mattamy Athletic Centre, au Centre sportif panaméricain de Toronto et au York Lions Stadium (ci-après nommés « **Site(s)** »). Tous les termes en majuscules utilisés aux présentes ont le sens que le paragraphe 32 des Conditions générales leur confère. Tous les billets sont émis par la Canadian International Military Games Corporation (CIMGC) en vertu d'un pouvoir accordé par la Invictus Games Foundation (IGF). Quiconque achète, possède et/ou utilise ou tente d'utiliser un Billet sera réputé avoir entièrement et irrévocablement accepté ces Conditions générales. Ces Conditions générales seront imprimées en forme abrégée sur chaque Billet. En cas de conflit ou d'ambiguïté entre ces Conditions générales et la forme abrégée imprimée sur un Billet, les Conditions générales l'emporteront.

Règlements des Sites

1. Ces Conditions générales incorporent les règlements établis par le Site. Si vous ne respectez pas les Règlements des Sites, on pourrait vous refuser l'entrée au Site, ou vous pourriez en être expulsé.

Achat de Billets

2. Les Billets ne peuvent être achetés que par l'intermédiaire de Spectra et d'Audience View.
3. Les Billets ne sont pas transférables, sauf avis contraire aux présentes, et peuvent uniquement être utilisés par un Acheteur autorisé, et personne d'autre.
4. La vente ou toute autre émission d'un Billet quelconque est finale, et non remboursable, sauf comme le décrivent les paragraphes 20 à 23 de ces Conditions générales ou comme l'exige la loi canadienne applicable. IG2017 se réserve le droit de ne pas remplacer ni accepter un Billet qui a été volé, perdu, oublié, endommagé ou falsifié, ou un Billet illisible ou incomplet.

Utilisation du Billet et interdictions visant les transferts

5. **LE BILLET NE PEUT ÊTRE VENDU OU OFFERT, EXPOSÉ OU RENDU DISPONIBLE POUR LA VENTE, OU TRANSFÉRÉ OU AUTREMENT ÉLIMINÉ, SAUF SI TOUS LES CRITÈRES SUIVANTS S'APPLIQUENT;** il s'agit d'une condition essentielle à l'émission de chaque Billet, et au droit d'admission à un Site :
 - a) la vente, le transfert ou l'élimination ne peuvent avoir une valeur supérieure au Prix de vente original du Billet;
 - b) le Billet ne doit pas être offert publiquement sur un site Web (autre que sur le site Web autorisé par CIMGC) et la vente, le transfert ou l'élimination ne peuvent se faire dans le cours normal des affaires ni pour le besoin des affaires d'un tiers;
 - c) la vente, le transfert ou l'élimination doivent se faire strictement sous réserve de ces Conditions générales (et de l'acceptation de ces dernières par le destinataire du transfert), qui lie entièrement le destinataire, comme s'il était l'Acheteur du Billet, à condition uniquement que ce destinataire n'ait aucun droit de transférer le Billet en vertu de ce paragraphe 5 ni d'obtenir un remboursement en vertu des paragraphes 20 à 23 des Conditions générales; et
 - d) le destinataire du transfert est une personne physique, que l'Acheteur du Billet connaît personnellement et qui ne s'est pas fait connaître à l'Acheteur du Billet par la vente, le transfert ou l'élimination du Billet, et le Billet doit être uniquement utilisé par le destinataire à des fins personnelles.
6. Malgré le paragraphe 5 ci-dessus, l'émission de chaque Billet et le droit d'admission à un Site sont entourés de la condition essentielle suivante : le Billet ne peut être :
 - a) transféré, utilisé ou autrement cédé dans un cadre commercial ou pour les affaires d'un tiers;
 - b) transféré, utilisé ou autrement cédé;
 - i. utilisé à une fin commerciale (dont un concours, de la publicité, une promotion, un encan ou en tant que prix dans un concours ou un tirage, peu importe s'il est utilisé à des fins commerciales, de bienfaisance ou autre);
 - ii. utilisé pour améliorer la demande de tout autre bien ou service;
 - c) transféré ou cédé autrement à toute personne qui convient d'acheter un ou des biens ou un ou des services en retour du Billet;
 - d) transféré, utilisé ou incorporé dans un forfait d'hébergement ou de voyage; et/ou

- e) groupé avec un ou d'autres biens ou un ou d'autres services (dont en tant que partie d'un forfait d'hébergement ou de voyage); dans toute situation sans avoir obtenu l'autorisation expresse écrite préalable d'IG2017.
- 7. Le Détenteur de Billet doit, à la demande d'IG2017 ou d'une personne autorisée, donner une explication entière sur la méthode, la source (dont ses coordonnées complètes) et l'endroit par lesquels il a obtenu son ou ses Billets, et à quel prix. Si un Détenteur de Billet ne peut fournir d'explication satisfaisante, voire une explication quelconque, IG2017 peut, à son entière discrétion, annuler le ou les Billets immédiatement.
- 8. Tout Billet offert pour la vente, vendu, transféré, utilisé ou éliminé contrairement aux paragraphes 5 ou 6 de ces Conditions générales peut être annulé, et quiconque cherche à utiliser le Billet pourrait se voir refuser l'admission ou se faire expulser du Site sans remboursement ni dédommagement, même si le Détenteur de Billet n'a pas été averti au préalable de ces Conditions générales ou de leur infraction. De plus, IG2017 pourrait utiliser tout autre recours qui lui est offert relativement à l'infraction.
- 9. La revente illicite (ou tentative de revente), la contrefaçon ou la reproduction de Billets est à l'origine d'une éventuelle saisie et annulation sans compensation. Certaines primes et restrictions peuvent s'appliquer et nous ne pouvons être responsables de fournir des conseils juridiques concernant la revente ou les prix des Billets. Il vous incombe de vous conformer à toutes les lois relatives à la revente de Billets. De plus, nous nous réservons le droit de restreindre ou de refuser les privilèges d'achat de Billets à quiconque que nous jugeons enfreindre, ou ayant enfreint, nos politiques. Parce que nous ne garantissons pas l'authenticité des Billets achetés auprès de tout revendeur non autorisé de tierce partie (comme les courtiers ou les individus), nous vous recommandons d'acheter les Billets directement chez nous, auprès de nos partenaires autorisés ou à la billetterie du lieu de l'événement afin d'assurer l'authenticité du Billet. Les Billets ne peuvent être utilisés à des fins publicitaires, promotionnelles, pour des concours ou sweepstakes, sauf si une autorisation écrite formelle est fournie par nous.

Accès au Site et exigences

- 10. L'admission à un Site sera uniquement autorisée à la présentation d'un Billet valide (un Billet sera exigé par personne, à l'exception de tout enfant âgé de moins de 24 mois et qui n'occupera pas de siège distinct au Site) et, sur demande, d'une preuve d'identité avec une photographie et une signature valides. Un Billet valide permet au Détenteur du Billet d'occuper, à l'Événement en question, la place indiquée sur le Billet ou tout autre emplacement qu'IG2017 peut attribuer de façon raisonnable. On ne pourra pas garantir à un Détenteur qui quitte un Site qu'il pourra être admis de nouveau.
- 11. L'admission à un Site sera refusée à quiconque se trouve visiblement sous l'influence de l'alcool, de narcotiques ou de toute substance psychotrope, ou à toute personne qui se comporte de façon violente, perturbatrice ou contraire au maintien de l'ordre public et/ou de la sécurité, ou qu'une personne autorisée estime potentiellement susceptible de se comporter ainsi. L'admission peut être refusée à quiconque tente d'apporter un article interdit à un Site.
- 12. L'émission de tout Billet et le droit d'admission à un Site sont régis par la condition essentielle suivante : il est formellement interdit à un Détenteur de Billet de :
 - a) apporter à un Site tout article interdit y compris (sans s'y limiter) des bouteilles, du verre, des cannettes, des armes, des feux d'artifice, des glacières rigides, des contenants de gaz comprimé, des fusées éclairantes, des avertisseurs à air, des bombes fumigènes et/ou des mâts de drapeau, de l'alcool et/ou des substances illégales, des aliments et des boissons autres qu'une petite quantité d'eau embouteillée scellée pour la consommation personnelle, des banderoles, affiches ou objets qui contiennent des messages, slogans ou images politiques, religieux, offensants ou raciaux, tout article dangereux, illégal ou pouvant servir d'arme ou de missile, ou pouvant compromettre ou entraver l'utilisation, le confort ou la sécurité (ou les mettre en péril) de toute personne ou de la sécurité au Site, et/ou tout appareil photo ou autre type d'appareil photographique ou d'enregistrement (peu importe la nature, que ce soit pour la saisie d'images fixes ou mobiles) à d'autres fins qu'un usage personnel. Les Articles interdits peuvent être retirés, confisqués et/ou détruits à la discrétion d'une personne autorisée;
 - b) posséder, apporter ou utiliser à un Site toute commandite ou tout article promotionnel ou commercial (peu importe la nature) sans l'autorisation écrite expresse préalable d'IG2017 (le Détenteur du Billet pourrait devoir fournir une copie de cette autorisation pour entrer à un Site ou lorsqu'il s'y trouve);
 - c) lorsqu'il se trouve à un Site, participer à toute forme de marketing insidieux (que ce soit par invasion, intrusion ou autrement), de jeu de hasard, d'activité commerciale, peu importe le type, ou d'offre (gratuitement ou pour la vente), la vente ou la possession

- d'articles dans l'intention de les vendre (y compris, sans s'y limiter, les boissons, des aliments, des souvenirs, des vêtements, des articles promotionnels et/ou commerciaux et de la documentation), dans chaque cas, sans l'autorisation écrite préalable d'IG2017. Ces articles peuvent être retirés, confisqués et/ou détruits à la discrétion d'une personne autorisée;
- d) à un Site quelconque, afficher un comportement perturbateur, dangereux ou violent, y compris (sans s'y limiter), jeter, projeter ou propulser un objet (y compris, mais sans s'y limiter, sur la Surface de jeu), déclencher des comportements violents, du racisme ou de la xénophobie, agir d'une façon que toute personne raisonnable pourrait interpréter en tant que provocatrice, menaçante, discriminatoire et/ou offensante, créer ou représenter une menace pour la vie ou la sécurité de soi-même ou d'une autre personne, ou faire du mal à toute autre personne, peu importe le moyen;
 - e) à un Site, entrer dans des zones d'accès restreint ou d'autres endroits où la personne n'est pas autorisée ou y circuler, y compris (sans s'y limiter) la Surface de jeu, grimper à des paratonnerres, des clôtures, sur le toit et d'autres structures ou installations, ou se tenir debout sur les sièges.
13. Il est interdit à tout Détenteur de Billet d'entrer à un Site, de s'y trouver ou d'y demeurer si la personne est bannie par une autorité compétente et/ou un corps administratif du sport et se voit interdire l'accès au Site ou à un Événement et/ou la réception d'un Billet.
14. **CHAQUE DÉTENTEUR DE BILLET ADMIS À UN SITE RECONNAÎT QUE SA PRÉSENCE ET/OU SES DÉPLACEMENTS AU SITE ET DANS LES ENVIRONS SE FONT À SES PROPRES RISQUES ET QUE SELON LE MAXIMUM PERMIS PAR LA LOI, NI IG2017 NI UNE PERSONNE AUTORISÉE NE SONT RESPONSABLES DE TOUTE PERTE, DE TOUT DOMMAGE ET/OU TOUT PRÉJUDICE, Y COMPRIS (SANS S'Y LIMITER) DES PRÉJUDICES CORPORELS OU MENTAUX, DES DOMMAGES MATÉRIELS À DES BIENS OU LEUR PERTE, OU TOUTE AUTRE PERTE ET/OU TOUT AUTRE TORT ISSU DE SA PRÉSENCE AU SITE OU SE DÉROULANT PENDANT CETTE DERNIÈRE, ET, SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, CHAQUE TITULAIRE CONVIENT QU'AUCUNE RÉCLAMATION, PLAINTÉ OU PROCÉDURE NE SERA FAITE QUANT À CE QUI PRÉCÈDE.**
15. **CHAQUE DÉTENTEUR DE BILLET INDEMNISE ET DÉGAGE IG2017 (DONT LES AGENTS DE BILLETTERIE OFFICIELS), IGF ET TOUTE PERSONNE AUTORISÉE DE TOUTE RESPONSABILITÉ CONTRE LES PERTES, DOMMAGES ET RESPONSABILITÉS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS DE L'EXÉCUTION OU DE LA TENTATIVE D'EXÉCUTION DE CES CONDITIONS) ENGAGÉS PAR L'UN D'EUX RELATIVEMENT À UNE INFRACTION À TOUTE CONDITION GÉNÉRALE PAR LE DÉTENTEUR, OU PAR SUITE DE CETTE INFRACTION.**
16. Pour des raisons de santé, de sécurité et/ou de vérification de la conformité avec ces Conditions générales, chaque Détenteur de Billet doit, à la demande de toute personne autorisée, coopérer avec les instructions et directives de cette personne autorisée et les respecter entièrement (comme la production d'un Billet valide et d'une preuve d'identité avec photographie et signature valides). On peut demander à un Détenteur de Billet de se prêter à une fouille corporelle et/ou une inspection de ses biens pour situer et retirer tout article interdit. Tout refus du Détenteur peut entraîner un refus de l'accès ou une expulsion du Site.
17. Le Détenteur du Billet reconnaît qu'il est individuellement responsable des articles qu'il apporte à un Site (dont des Articles interdits) et que le Site n'offre aucun entreposage pour ces articles.

Médias et enregistrements

18. Les photographies ou tout autre enregistrement de sons ou d'images par un Détenteur de Billet à un Site peuvent uniquement être utilisés à des fins personnelles, privées, non commerciales et non promotionnelles. Il est interdit au Détenteur de Billet de diffuser, à tout moment, par Internet, la radio, la télévision et/ou toute autre forme actuelle et/ou future de média, des extraits sonores, des images, des descriptions ou des résultats et/ou des statistiques d'un Événement (en totalité ou en partie) ou d'aider toute autre personne à en faire autant. Il est également interdit à un Détenteur de Billet de fabriquer ou de diffuser des émissions, des commentaires, des reportages et/ou des statistiques sur la totalité ou une partie de tout Événement, peu importe le moyen et le format ou le médium, y compris (sans s'y limiter), tout le contenu fabriqué, enregistré ou saisi sous forme fixe ou mobile, par un téléphone cellulaire ou toute autre forme de dispositif sans fil et/ou portatif.
19. Chaque Détenteur de Billet qui assiste à un Événement doit :
- a) reconnaître qu'il est probable qu'il soit représenté dans plusieurs médias et publicités diffusés;
 - b) accepter qu'une utilisation perpétuelle peut être faite, gratuitement, de sa voix, de sa photographie et de son image saisies pendant sa présence au Site ou dans les environs (au moyen d'une diffusion vidéo en direct ou enregistrée, d'une rediffusion, d'une

transmission ou d'autres enregistrements ou diffusions, photographies ou diffusions par d'autres technologies actuelles ou futures) et renoncer irrévocablement, internationalement et perpétuellement à tous les droits sur cet enregistrement et à la diffusion, la transmission ou une autre diffusion de ce dernier, grâce à une technologie actuelle ou future;

- c) accepte et reconnaît qu'IG2017 et IGF sont les uniques propriétaires légaux et bénéficiaires des droits d'auteur et de tout autre droit de propriété intellectuelle, peu importe la nature, et de tout enregistrement de son ou d'image saisi à un site (dont les droits futurs sur ces enregistrements ou tout ouvrage dérivé) et renonce irrévocablement, internationalement et perpétuellement à tous les droits sur cet enregistrement, dont les droits moraux; et
- d) inconditionnellement et irrévocablement aux présentes, accorder à IG2017 et IGF un droit perpétuel, exclusif, entièrement transférable et sans redevances d'utiliser, d'adapter, de distribuer et/ou d'exploiter, peu importe le moyen, et sous tout type, toute forme ou tout médium actuel et/ou futur, tout enregistrement du Détenteur de Billet à un Site, qui constitue une infraction au paragraphe 19 des Conditions générales.

Remboursement et annulation

- 20. IG2017 ne garantit pas que l'événement pour lequel un billet est émis aura lieu à la date, à l'heure et au site indiqués sur le billet. IG2017 se réserve le droit d'apporter des modifications à l'heure, à la date et au lieu de tout Événement ou à d'autres détails prévus par un Billet en cas de circonstances imprévues ou autres, y compris (sans s'y limiter), des cas de force majeure, des problèmes de santé et de sécurité. En cas d'altération, ni IG2017 (dont l'Agent de la Billetterie officiel) ni IGF seront responsables envers le Détenteur du Billet ou toute autre personne autorisée pour des coûts, des dépenses ou d'autres pertes issus de ces modifications, sauf dans la mesure établie au paragraphe 21 de ces Conditions générales.
- 21. La politique de remboursement suivante s'applique :
 - a) Si le Billet se rapporte à un Événement reporté, mais tenu le même jour civil, les Détenteurs de Billet ne seront pas admissibles à un remboursement, et les Billets ne seront pas échangés pour un autre Événement.
 - b) Si le Billet est émis pour un Événement interrompu après le début, et si IG2017 détermine qu'il était essentiellement terminé, les Détenteurs de Billet ne seront pas admissibles à un remboursement, et le Billet ne sera pas échangé pour un autre Événement.
 - c) Si le Billet est émis pour un Événement qui commence comme prévu et est interrompu après le début, et si IG2017 estime qu'il n'était pas essentiellement terminé, l'Événement est reporté en tant que nouvel Événement, et le Détenteur de Billet peut :
 - i. conserver son Billet d'origine pour être admis à l'Événement reporté; ou
 - ii. conserver son Billet d'origine afin de demander un remboursement pour la Valeur nominale de son Billet.
 - d) Si le Billet est émis pour un Événement qui commence comme prévu et est interrompu après le début, et si IG2017 estime qu'il n'était pas essentiellement terminé, l'Événement est reporté en tant qu'Événement existant (c.-à-d. pas en tant que nouvel Événement), le Détenteur de Billet recevra un remboursement automatique dans les 30 jours ouvrables du report.
 - e) Si le Billet est émis pour un Événement reporté, avant son début, à un autre jour ou à un autre Site, le Détenteur peut :
 - i. conserver son Billet d'origine pour être admis à l'Événement reporté; ou
 - ii. conserver son Billet d'origine pour obtenir un remboursement de la valeur nominale des Billets.
 - f) Si un Événement est annulé (c.-à-d. qu'il n'a pas lieu), le Détenteur recevra un remboursement automatique dans les 30 jours ouvrables de l'annulation de l'Événement.
- 22. Rien n'oblige IG2017 à rembourser des frais de service ou charges payés en plus de la Valeur nominale du Billet (par exemple, des frais d'affranchissement ou de messagerie) sauf si la loi canadienne applicable l'exige. Aucun intérêt ni aucun coût ne seront versés avec le remboursement. IG2017 n'est pas responsable des frais, dépenses ou pertes associés (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes indirectes et/ou consécutives, comme les déplacements vers le Site ou tous frais d'accueil).
- 23. En ce qui concerne les demandes de remboursement des paragraphes 21 (c) et (e) de ces Conditions générales, seul l'Acheteur du Billet original peut demander un remboursement. Si IG2017 entame un processus de remboursement, l'Acheteur du Billet sera avisé du processus et de l'échéance prescrite pour le remboursement, par l'intermédiaire des médias ou par communication directe, dans les 15 jours ouvrables de l'annulation ou du report des Jeux. L'Acheteur du Billet doit suivre le processus prescrit et les échéances, et produire le Billet original afin d'être admissible au remboursement. Pour dissiper tous les doutes, IG2017 n'est pas

tenu de verser un remboursement relatif à un Billet dont il estime raisonnable de croire qu'il a fait l'objet d'une vente, d'un transfert ou d'une élimination contraires aux paragraphes 5 ou 6 de ces Conditions générales.

Généralités

24. Les renseignements personnels sur un Acheteur de Billet seront recueillis et conservés selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, (S.C. 2000, c.5) (« **LPRPDE** »), telle qu'elle est modifiée de temps à autre. Les renseignements personnels de l'Acheteur du Billet seront utilisés pour l'identifier, administrer le processus de Billetterie, communiquer avec l'Acheteur du Billet relativement aux Jeux et à des fins d'exécution des Règlements et du contrôle de l'accès. L'Acheteur du Billet a le droit d'accéder à ses données personnelles et de les corriger. Les données personnelles seront utilisées et divulguées conformément à la Politique de confidentialité des Jeux qui peut être trouvée sur le site <http://www.jeuxinvictus2017.com>. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec Jeux Invictus de 2017 à Toronto, boîte postale 20060, bureau de poste Bay/Adelaide, Toronto (Ontario) Canada M5H 0A1, 416.364-0001.
25. Si une disposition de ces Conditions générales est déclarée nulle, inefficace ou non exécutable de quelque façon que ce soit par un tribunal compétent dans toute administration, cette disposition en sera retirée dans la mesure nécessaire de cette administration et le reste des Conditions générales continue de s'appliquer comme si elles n'avaient pas été incluses, et la validité, la capacité d'exécution et/ou l'effet juridique de ces Conditions générales restantes ne peuvent être touchés ou entravés.
26. **IG2017 SE RÉSERVE LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS À CES CONDITIONS, DE TEMPS À AUTRE, À L'ENTIÈRE DISCRÉTION D'IG2017, ET SANS PRÉAVIS (DONT EN MODIFIANT OU EN COMPLÉTANT LES RÈGLEMENTS DU SITE).**
27. Toute demande d'information ou toute autre correspondance relative à ces Conditions générales doit être adressée à : Service de la billetterie, Jeux Invictus de 2017 à Toronto, boîte postale 20060, bureau de poste Bay/Adelaide, Toronto (Ontario) Canada M5H 0A1.
28. Ces Conditions générales seront régies et interprétées par les lois du Canada. Tout différend issu de ces Conditions générales ou relatif à ces dernières, ou de la présence d'un Détenteur de Billet à un Événement sera dirigé vers une administration compétente au Canada. Malgré ce qui précède, IG2017 se réserve le droit d'entamer toute procédure auprès d'un tribunal compétent du lieu de résidence du défendeur. Ces procédures seront régies et interprétées par les lois du Canada.
29. Toute infraction à une Condition générale établie aux présentes peut, en plus de tout autre recours qu'IG2017 pourrait avoir (dont une réclamation en vertu de l'indemnité fournie au paragraphe 15 de ces Conditions générales), et même si le Détenteur de Billet n'a pas eu de préavis sur la Condition générale ou l'infraction, entraîner l'annulation du Billet, le refus de l'admission au Site du Détenteur et/ou son expulsion du Site, et dans chaque cas, sans remboursement ni dédommagement. Aucun défaut ni retard de la part d'IG2017 d'exercer un droit (en totalité ou en partie) en vertu de ces Conditions générales ne constitue une renonciation à ce droit, et ne restreint tout autre exercice de ce droit.
30. Tous les Billets (et le droit d'auteur afférent) demeurent la propriété d'IG2017. En cas d'infraction à toute Condition générale par un Détenteur de Billet, les Billets doivent, à la demande de toute personne autorisée, être livrés à cette personne autorisée. Ces actions n'empêchent pas tout autre recours pouvant comprendre une amende et/ou des actions en justice.
31. Dans la pleine mesure autorisée par la loi, toutes les déclarations ou garanties tacites sont exclues.

Définitions

32. Lorsqu'ils sont utilisés dans ces Conditions générales, les termes suivants qui commencent par une majuscule ont les sens indiqués dans ces définitions :
 - « **Personne(s) autorisée(s)** » signifie collectivement toute la direction des Jeux, la direction des Sites, tous les organismes d'exécution de la loi municipaux et provinciaux, les services de sécurité retenus en sous-traitance, le gouvernement canadien et les organismes gouvernementaux responsables de la santé et de la sécurité relatives aux Jeux, chaque Site et chaque Événement, ainsi que leur personnel, leurs officiels, représentants, cadres et bénévoles;
 - « **CIMGC** » signifie la Canadian International Military Games Corporation et le comité d'organisation d'IG2017.
 - « **Conditions** » désigne ces conditions et les Règlements du Site incorporés à ces Conditions générales par renvoi, en plus de toute modification ou mise à jour émise par IG2017 ou en son nom de temps à autre;

« **Événement** » désigne un Événement officiel qui fait partie des Jeux, dont les détails figurent sur le Billet;

« **Valeur nominale** » désigne le prix indiqué du Billet et les frais de service (ou toute partie de ces derniers) seulement, et exclut tous les autres frais ou toutes les autres charges versés par l’Acheteur du Billet relativement à ce Billet (dont l’affranchissement ou les frais du service de messagerie);

« **Jeux** » désigne les Jeux Invictus de 2017 à Toronto;

« **Frais de traitement** » désigne les frais payables par transaction touchant un Billet ou une commande, qui s’ajoutent à la Valeur nominale du Billet, pour le traitement et la livraison des Billets de la transaction ou de la commande;

« **IGF** » désigne la Invictus Games Foundation qui régit les Jeux Invictus de 2017 à Toronto;

« **Agent de la Billetterie officiel** » désigne l’agent de Billetterie officiellement nommé pour IG2017, qui sert d’agent pour IG2017;

« **Prix de vente original** » désigne le prix indiqué pour chaque Billet, en plus de tous les Frais de traitement (ou d’une partie de ces derniers) et d’autres charges nécessaires pour la vente ou le commerce du Billet (dont des frais d’affranchissement ou de service de messagerie);

« **Acheteur autorisé** » désigne tout Acheteur de Billet, toute personne qui a acquis un Billet selon les restrictions et mécanismes décrits dans ces Conditions générales et toute autre personne avec le consentement exprès préalable d’IG2017;

« **Surface de jeu** » désigne l’endroit au Site où l’Événement se déroule, en plus de tout endroit adjacent requis pour l’Événement;

« **Article(s) interdit(s)** » désigne tout article interdit, y compris, mais sans s’y limiter, les articles indiqués à l’alinéa 12(a) de ces Conditions générales;

« **Billet** » signifie un Billet qui donne droit à l’accès à un Événement à un Site particulier, selon les détails indiqués dessus;

« **Détenteur de Billet** » désigne toute personne qui possède, détient ou utilise un Billet, y compris (sans s’y limiter) l’Acheteur du Billet ou toute personne à qui le Billet a été émis ou transféré;

« **Acheteur du Billet** » désigne la personne qui a la capacité juridique d’acheter un ou des Billets dans le cadre du programme officiel des Jeux et/ou par l’intermédiaire d’un Revendeur de Billet autorisé;

« **IG2017** » désigne les Jeux Invictus de 2017 à Toronto;

« **Site** » désigne l’ensemble des lieux où un Événement doit se dérouler (et/ou l’endroit choisi en tant que substitut en cas de report d’un Événement) et pour lesquels il faut un Billet pour en gagner l’accès, y compris toutes les barrières d’entrée et de sortie, ainsi que toute autre installation et zone officielle (selon ce qui est permis par le Site);

« **Règlements du site** » désigne les protocoles de sécurité et de l’ordre public, et les conditions d’admission de chaque Site qui est l’hôte d’un Événement, ainsi que leurs modifications, ajouts ou substitutions apportés de temps à autre.

***Ces Conditions générales pour les Billets des Jeux Invictus de 2017 à Toronto ne s’appliquent pas aux Billets pour les cérémonies d’ouverture et de clôture qui auront lieu au Centre Air Canada. On peut consulter les Conditions générales pour les cérémonies sur le site Web de Ticketmaster à l’adresse www.Ticketmaster.ca.**

Lorsque ces Conditions générales sont traduites dans une langue autre que l’anglais et que le sens du document anglais contredit le sens du document traduit, le document anglais a préséance à tous les égards.